


École Des Nations

Info-Parents Mars 2022 1^{ère} édition

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					12 Dans la nuit de samedi à dimanche on avance l'heure
14	15 Vaccination 4 ^{ème} année	16	17	18	19
21 Vive le Printemps !	22	23 Sortie 1 ^{er} cycle maison de la culture NDG Rencontre des parents	24 Journée Pédagogique PM Conseil d'établissement	25 Journée Pédagogique	26
28	29	30	31 Expédition Amazonie Biodôme (501)	1	2 





1^{ère} édition Mars 2022

Info-Parents

Mot de la Direction

Chers parents,

Je suis le nouveau directeur de l'école depuis le départ de M. Neveu, maintenant à la retraite. Il me fait extrêmement plaisir de me joindre à cette belle équipe de l'école des Nations. Nous aurons la chance de faire connaissance au cours des prochaines semaines.

La première partie de l'année est terminée. Votre enfant a reçu son premier bulletin. Ce bulletin permet de faire le point sur sa progression et de prendre les moyens nécessaires pour assurer sa réussite. La 2^e étape compte pour 60% de l'année et les apprentissages se poursuivent pour lui permettre d'avoir tous les acquis pour aller au niveau supérieur. Assiduité à l'école, études, ponctualité, récupérations, etc. il doit tout mettre en œuvre pour bien terminer l'année. Votre soutien lui est nécessaire pour y arriver. Il est préférable de ne pas planifier de voyage à l'étranger d'ici la fin de l'année scolaire, afin que votre enfant ne se retrouve en situation d'échec.

Benoit Grenier, directeur

INFORMATION STRATÉGIQUE

PONCTUALITÉ DES ÉLÈVES – MATIN ET APRÈS-MIDI



Les élèves doivent arriver dans la cour d'école à 7 h 42 le matin et 12h 37 le midi. Préscolaire : 8h 50 et 12h 40

C'est la responsabilité des parents de voir à ce que leur enfant soit à l'heure dans la cour d'école.

Un élève en retard dérange grandement le bon déroulement du cours dans sa classe. C'est une question de respect pour ses enseignants et ses camarades de classe.

Nous comptons sur la collaboration de tous les parents.

Merci beaucoup!

SURVEILLANCE SUR LA COUR D'ÉCOLE

Rappel important concernant la surveillance sur la cour d'école. Le matin, elle débute à 7 h42 et le midi à 12 h 37. Par mesure de sécurité, il est interdit aux élèves de se présenter sur la cour d'école avant la présence des surveillants de l'école.

VÊTEMENTS PERDUS, ÉGARÉS

BEAUCOUP, beaucoup et beaucoup de vêtements se retrouvent aux objets perdus. Nous vous rappelons qu'il est important d'identifier les vêtements de votre enfant (nom et numéro de groupe). Il serait plus facile pour nous de les rendre à son propriétaire.

TENUE VESTIMENTAIRE

SVP, prévoir un pantalon de neige ainsi qu'une 2e paire de chaussettes dans le sac d'école de votre enfant, et ce, jusqu'à la fonte des neiges. À l'hiver et au printemps, les enfants mouillent souvent leurs bas en jouant dehors pendant la journée. Ceci permettra de toujours avoir les pieds au sec.

Tant qu'il y a de la neige dans la cour d'école TOUS les élèves doivent porter des bottes d'hiver et un pantalon de neige.

VACCINATION 4ème ANNÉE

La vaccination aura lieu mardi le 15 mars. Ne pas oublier d'apporter le carnet de vaccination.

PORT DU MASQUE (COVID)

À compter du 7 mars 2022, les élèves du primaire n'auront plus à porter le masque lorsqu'ils seront assis en classe. Il pourra aussi être retiré par les élèves au service de garde lorsqu'ils seront assis.

Le port du masque obligatoire sera maintenu pour :

- Les déplacements
- Les aires communes
- Les cours d'éducation physique et à la santé
- Les activités parascolaires

CONFÉRENCES WEB GRATUITES —

Un petit mot pour vous rappeler que tous les parents de l'école ont accès gratuitement aux conférences Web. En cliquant : <https://aidersonenfant.com/>



Ces conférences proposent une foule de stratégies utiles pour tous les parents qui ont à cœur d'accompagner leur enfant dans son cheminement scolaire, affectif et social.

Toutes les conférences Web sont présentées par des sommités qui abordent des sujets qui sont branchés sur des enjeux actuels.

CRÉEZ VOTRE COMPTE :

<https://ecole.vip/DUBSJL1521>



GUERRE EN UKRAINE QUE DIRE À NOS ENFANTS

<https://aidersonenfant.com/conflit-entre-la-russie-et-lukraine-que-dire-aux-enfants/>

Des nouvelles du Service de garde

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Veillez noter que vous devez inscrire votre enfant si vous désirez qu'il fréquente le service de garde lors d'une journée pédagogique. Dans les semaines précédant la journée, vous recevrez un lien Forms à remplir si vous désirez inscrire votre enfant. Vous pouvez également passer à l'accueil du service de garde durant nos heures d'ouverture afin de procéder à l'inscription. Nous ne pouvons malheureusement pas accepter des enfants non-inscrits, car le fonctionnement des activités est toujours planifié en fonction de la clientèle prévue.

Nous sommes victimes du succès de nos dernières journées pédagogiques ! Veuillez respecter les dates d'inscription pour nos prochaines JP car cela nous aide à mieux planifier. Nos activités débutent à 9h00 le matin. Assurez-vous que votre enfant soit arrivé pour le début de la journée car nous fermons notre accueil lorsque notre animation commence puisque tout notre personnel est alors sollicité pour s'occuper des enfants.

Nous désirons vous rappeler que les jouets de la maison sont interdits en tout temps à l'école. Assurez-vous que votre enfant n'apporte pas ses jouets personnels en JP, cela évitera bien des peines et des soucis potentiels. Nous confisquerons tous les jouets le matin et nous les redonnerons aux enfants le soir lors du départ.

FONCTIONNEMENT POUR LA PÉRIODE DU SOIR

Le service de garde ouvre ses portes à 15h05 le soir. Veuillez également éviter de bloquer la porte du service de garde lorsque vous attendez vos enfants, ils viendront à vous.

PAIEMENTS AU SERVICE DE GARDE

Nous vous invitons à payer votre facture du service de garde en ligne. Ceci vous évitera de devoir attendre le matin ou le soir qu'une responsable du service de garde soit disponible pour vous aider. Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours l'effectuer sur place durant nos heures d'ouverture (Voir horaire du bureau). Vous pouvez vous acquitter de la facture par chèque ou carte de débit.

Merci de vous acquitter de vos frais dès la réception de votre état de compte, au début de chaque mois. Notez que vous êtes toujours facturés pour le mois à venir et non pas pour le mois passé. Un solde impayé peut nous obliger à interrompre le service de garde pour votre enfant.

CHANGEMENTS À LA FRÉQUENTATION DE VOTRE ENFANT

Nous tenons à vous offrir un service qui correspond à vos besoins et nous sommes conscients que votre horaire peut changer, vous forçant à adapter votre quotidien à votre nouvelle réalité. Si vous désirez effectuer un changement à la fréquentation de votre enfant, veuillez-nous en aviser 2 semaines en avance (10 jours ouvrables). Nous appliquerons les modifications à partir du lundi suivant.

LEVÉE DES MESURES SANITAIRES

Selon les dernières mesures annoncées par le gouvernement, les dernières mesures sanitaires devraient être levées durant le mois d'avril. Cette perspective de retour à la normale nous enchante, mais nous force également à nous positionner sur notre fonctionnement de l'accueil du soir. Pour des raisons de sécurité et de logistique, l'accueil des parents continuera à s'effectuer à l'extérieur. Nous sommes conscients des inconvénients que cette mesure pourrait vous occasionner, notamment lors des journées de pluie ou de grands froids, mais la disposition de nos locaux et corridors ne permet pas la mise en place d'une salle d'attente fonctionnelle et sécuritaire. Pour les parents voulant éviter l'attente extérieure, nous avons le système HopHop, qui peut s'installer sur votre appareil cellulaire. Demandez à Mme Deserranno.

INSCRIPTIONS AU SERVICE DE GARDE ET DÎNER POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Les inscriptions au service de garde et au service de dîner se feront par Mosaïk/inscription entre le 14 mars et le 3 avril prochain. Pour tous les parents qui ne sont pas inscrits à Mosaïk, les inscriptions s'effectueront après le 3 avril. Les informations sur la procédure à suivre vous seront acheminées à ce moment. Nous vous rappelons que l'inscription de votre enfant est **obligatoire** si vous désirez qu'il bénéficie d'un de nos services.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone au 514 736-8198.

Merci à tous et à toutes, vive l'hiver, vivement le printemps !

L'équipe du Service de Garde

BON MOIS DE MARS !!

LA DIRECTION

BENOIT GRENIER (DIRECTEUR)

MYLÈNE FORTIN (DIRECTRICE-ADJOINTE)